

## DECODAGE DE DOCUMENTS

On donne : Le schéma de câblage du véhicule Renault Megane diesel ( **Annexe 1** )

On demande :

1- En partant de la batterie, de surlignez le circuit complet d'alimentation de la lunette AR.

Vous utilisez une couleur pour la partie commande et une autre pour la partie opérative ( autres que le noir )

/ 5

2- L'élément chauffant absorbe une puissance de 180 w sous 12 volts

Quelle valeur doit prendre le fusible repéré F1 ?

/ 2

3- Quelle est la fonction d'usage de l'élément repéré F16 ?

/ 1

4- Les feux de croisement sont protégés par des fusibles. Quels sont ils ?

/ 1

## NORMALISATION



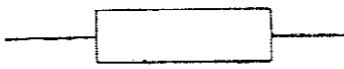

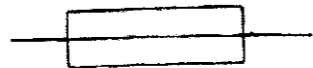
On vous donne :

La planche illustrée ci dessous.

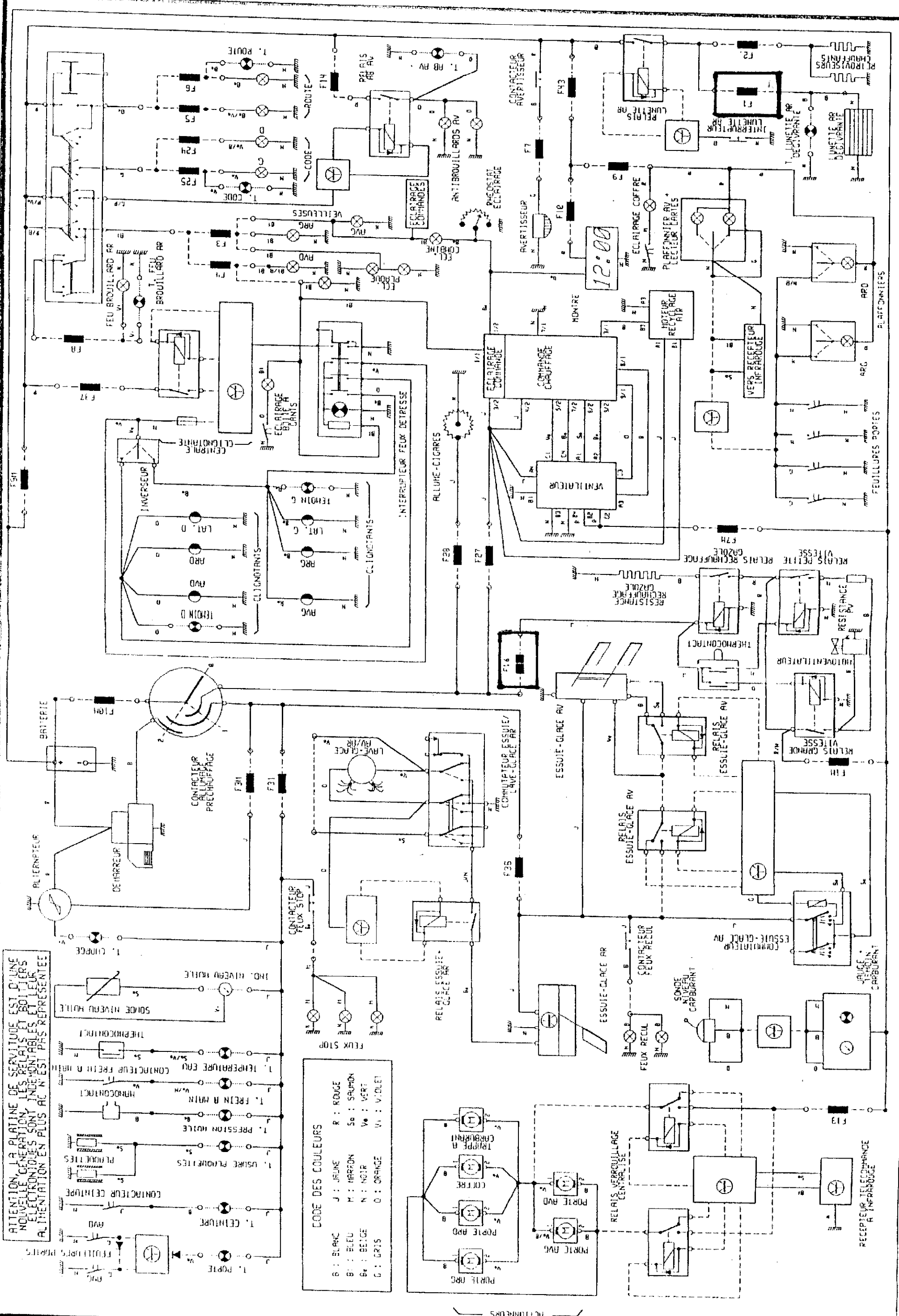
On vous demande :

1- De compléter chaque case en indiquant la signification des symboles / 2,5

2- D'indiquer quel est le symbole qui correspond à chaque définition / 2,5

SYMBOLES	
	Moteur électrique
	
	Relais
	
	Diode
	
	Condensateur
	
	Haut parleur
	

ATTENTION LA PLATINE DE SERVICE EST D'UNE NOUVELLE GENERATION. LES RELAIS ET BOITIER ELECTRONIQUES SONT INDICABLES ET LEUR ALIMENTATION EN PLUS AC N'EST PAS REPRESENTEE



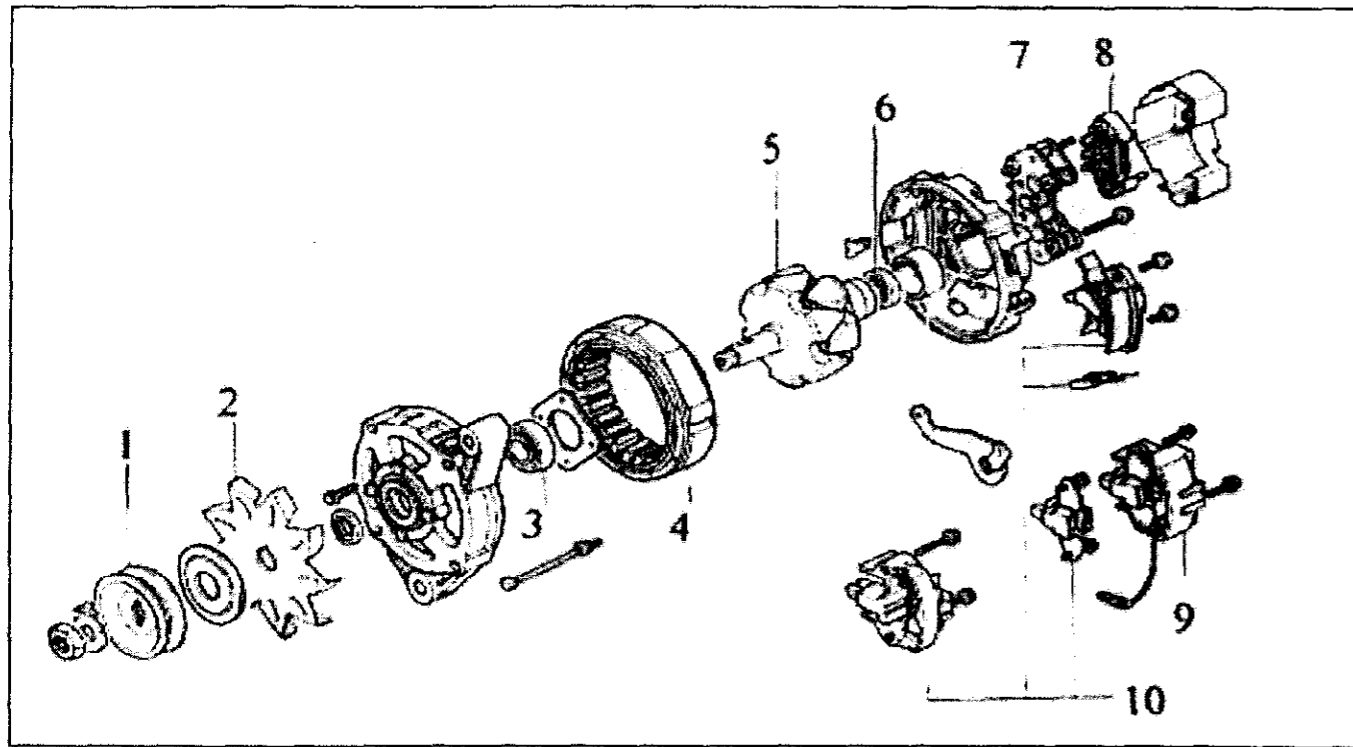
CODE DES COULEURS

B : BLANC	J : JEUNE	R : ROUGE
B1 : BLEU	M : MARON	So : SAUMON
Be : BEIGE	N : NOIR	Ve : VERT
G : GRIS	O : ORANGE	VI : VIOLET

CIRCUIT IMPRIMERIE TABEROU DE BRNO  
 CIRCUIT IMPRIMERIE PLATINE SERVICE  
 BOITIER ELECTRONIQUE  
 FUSIBLE 5 MOTEUR

RENAULT  
 ELECTRONIQUE PLATINE DE SERVICE

**ALTERNATEUR**



On vous demande :

1- De compléter la légende ci dessous

LEGENDE ALTERNATEUR			
1		6	
2		7	
3		8	
4		9	
5		10	

**VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

**DOCUMENT 1**

**SIDA et MILIEU PROFESSIONNEL**

Le SIDA ne fait l'objet d'aucune disposition particulière dans notre droit du travail et n'a pas à être traité différemment des autres affections en milieu professionnel ( Loi anti discrimination des travailleurs handicapés ).  
 Solidarité – Il est arrivé que des collègues de travail, par ignorance sur les voies réelles de contamination aient fait des pressions pour obtenir le départ de personnes atteintes du V.I.H.  
 Grâce à une meilleure information sur l'affection du SIDA, les comportements inadmissibles de rejet des salariés atteints par ce virus, provenant tant des employeurs que des collègues de travail, sont moins nombreux

A partir de vos connaissances et après lecture du document 1, répondez aux questions suivantes :

1- Le SIDA n'est pas une cause légitime de licenciement. Citer deux autres causes de licenciement

.....  
 .....  
 ..... / 2

2- Citer un droit et une obligation d'un salarié sous contrat.

.....  
 .....  
 ..... / 1

3- Indiquer le rôle du code du travail.

.....  
 .....  
 ..... / 1

4- Les salariés atteints de sida sont victimes d'une maladie sexuellement transmissible. Indiquer la signification du sigle SIDA.

..... / 1

5- Définir la séropositivité

.....  
 ..... / 1